

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 07 avril 2021

Présents : BACHEVILLIER Stéphane, BAYLE-DUFRECHOU Nelly, CAUDRON Laurence, DEJARDIN Magali, LAFFORGUE Alain, LARROZE Gisèle, MERLE Karine, RAYMOND Régis, SIOUTAC Gilbert, ROQUES Michel

Absent : COUSSE Christophe

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu de la séance du 3 mars 2021.
2. Vote des taux de fiscalité.
3. Vote des subventions aux associations.
4. Examen et vote du Budget 2021
5. Questions diverses.

Secrétaire de séance : BAYLE-DUFRECHOU Nelly

La séance est ouverte à 20 heures 35

1. Approbation du compte rendu de la séance du 3 mars 2021.

PV de la séance du 3 mars 2021 a été signé par l'ensemble des membres présents.

2. Vote des taux de fiscalité (délibération n°14/2021)

a) Travaux de rafraichissement

Monsieur le Maire informe les membres présents de ce qui suit :

- Taxe d'habitation : cette taxe est désormais perçue par l'Etat. Les communes n'ont désormais plus à décider du taux d'imposition appliqué.
- Impôt foncier :

- Foncier bâti : le taux d'imposition actuel se décompose de la manière suivante :

▪ Part départementale (perçue par la Commune depuis la « suppression » de la taxe d'habitation) :	21,90 %
▪ Part communale :	<u>5,68%</u>
TOTAL	27,58%

- Foncier non-bâti : le taux d'imposition actuel est de : 46,96 %

- Estimation des recettes liées à ces impôts :

○ Parts d'impôts fonciers bâti et non bâti perçu selon les taux sus-indiqués :	32 310 €
○ Compensation	+ 1 286 €
○ Contribution FNGIR	<u>- 14 381 €</u>
Montant net perçu par la commune	13 234 €

Les revenus estimés pour 2021 seront légèrement supérieurs à ceux perçu pour 2020 (+ 465 €).

La modification du taux de l'un de ces impôts (sur le foncier non bâti par exemple) implique de modifier les taux correspondants sur tous les autre impôts locaux, y compris la taxe d'habitation et la CFE (qui relève de la communauté des communes qui en est perceptrice)

Proposition du Maire : reconduire les taux d'imposition pour 2021 sans modification.

Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

3. Vote des subventions aux associations

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que des subventions ont été versées à toutes les associations de la commune en 2020 et que suite à la pandémie (COVID 19) les manifestations habituellement proposées par lesdites associations n'ont pu avoir lieu

Proposition du Maire : suspendre les subventions pour 2021 à l'exception des suivantes :

- Association de lutte contre la grêle
- ADMR : Pompiers
- Anciens combattants / FNACA
- Don du sang
- Refuge

Soit un montant total alloué auxdites subventions de 790 €

Questions des membres de l'assemblée : concernant l'ADMR, est-il possible de consentir une subvention plus importante cette année compte tenu de leur dévouement tout au long de cette pandémie.

Monsieur le Maire suggère d'utiliser plutôt le système du don exceptionnel

Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

4. Examen et vote du budget 2021 (délibération n°13/2021)

Monsieur le Maire remet à chacun des membres présents un tableau récapitulatif du budget primitif pour 2021 et communique les détails ainsi que les explications attachées à chaque catégorie mentionnées dans ce document.

Une attention toute particulière sur les points suivants :

- La catégorie 6541 (fonctionnement) correspondant aux impayés suite au départ du précédent locataire du logement T4, non réglés à ce jour (procédure en cours)
- La catégorie 21311 (investissements) correspondant au projet d'installation de panneaux photovoltaïques sur la salle polyvalente. Monsieur le Maire

informe les membres présents que ce coût devrait être revu à la baisse, certains des travaux initialement prévus s'étant révélés inutiles.

Proposition du Maire : approuver le budget présenté.

Votants : 10 Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

5. Questions diverses

a) Adressage

Monsieur le Maire informe du suivi de la procédure et plus précisément :

- courant juin est prévu un retour sur les propositions de dénomination des rues et sur le recensement des habitations
- Si les propositions sont validées, la fabrication des panneaux pourra être mise en route.

b) Accès au centre de tri

Madame MERLE a mis en avant l'état de dégradation du chemin d'accès au centre de tri.

Monsieur le Maire propose d'étudier la question en vue de résoudre le problème lors d'une prochaine assemblée.

a) Fête locale

Monsieur le Maire rappelle que l'organisation de la fête locale est confiée à ALISOL dotée de son nouveau bureau. Festivités dont les détails seront communiqués ultérieurement par l'association.

Monsieur le Maire propose de profiter de ce week end de festivités pour organiser l'inauguration de l'église en réunissant la population ainsi que quelques élus qui ont permis la réalisation des travaux effectués (subventions). Cette inauguration a été proposée le vendredi soir et serait organisée de la manière suivante : une messe à 18H suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux morts et un apéritif dinatoire.

Ces manifestations à ce jour évoquées dans l'espoir d'un allègement des contraintes sanitaires.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 50.

Les membres présents ont signé le registre :

BACHEVILLIER Stéphane	BAYLE-DUFRECHOU Nelly	CAUDRON Laurence	COUSSE Christophe
DEJARDIN Magali	LAFFORGUE Alain	LARROZE Gisèle	MERLE Karine
RAYMOND Régis	ROQUES Michel	Le Maire, SIOUTAC Gilbert	